

Questions orales

LES MESURES PROPRES À ENRAYER LA BAISSE DES SALAIRES EN TERMES RÉELS

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): J'en conclus, madame le Président, que le ministre n'a pas l'intention de faire quoi que ce soit pour les Canadiens à faibles et à moyens revenus aux prises avec un taux d'inflation de 12 p. 100 cette année et qui ne reçoivent du gouvernement fédéral aucun soulagement ni aucune aide. Je vais passer à un autre problème de politique économique dont le gouvernement actuel ne se soucie absolument pas. Le ministre n'ignore pas que les salaires en dollars constants n'ont pas cessé de diminuer, et que le Conseil économique du Canada prévoit qu'ils diminueront encore cette année. Il doit savoir que ce fait entraînera de graves problèmes de relations de travail. Pourrait-il dire à la Chambre des communes ce que le gouvernement entend faire pour mettre un frein à cette baisse des salaires en termes réels et parer à l'agitation ouvrière qui ne manquera pas de survenir si le gouvernement continue à demeurer passif?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je voudrais tout d'abord rejeter l'allégation du chef de l'opposition qui accuse le gouvernement de n'avoir absolument rien fait pour aider les consommateurs canadiens. La première mesure que nous avons prise fut d'instaurer une formule qui permette d'établir des prix énergétiques moins élevés que ne le permettait la formule qu'il préconisait lorsqu'il était premier ministre. La deuxième mesure consista à faire adopter immédiatement une augmentation des pensions des personnes âgées qui est entrée en vigueur tout de suite en 1980 à la différence de la proposition préconisée par le très honorable représentant et dont les intéressés n'auraient commencé à bénéficier qu'en mars 1982. Voilà ce que nous avons fait. Je trouve que cela se compare très favorablement à l'inactivité de son gouvernement. Le très honorable représentant a parlé de la baisse des salaires réels enregistrée au Canada. Cette baisse est évidemment liée à un autre phénomène économique persistant, soit la baisse de la productivité et du rendement des travailleurs canadiens.

● (1120)

Une voix: Quelles mesures allez-vous prendre pour y remédier?

M. MacEachen: Le très honorable député et les députés conservateurs veulent savoir quelles mesures nous envisageons de prendre pour y remédier. Je veux quant à moi savoir quels mécanismes de l'économie vont y remédier, parce que nous ne sommes pas des défenseurs du dirigisme économique.

Des voix: Oh, oh!

M. MacEachen: Nous croyons encore au régime de la libre entreprise qui existe au Canada.

L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT DEVANT L'INFLATION

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, le ministre ne songe qu'à abandonner ses responsabilités quant à l'orientation à donner à l'économie. Il a signalé que son gouvernement avait mis en place un régime d'établissement du prix de l'énergie. Soit, mais ce régime n'a servi qu'à empêcher la création d'emplois et la mise en valeur du pétrole lourd et à faire augmenter de 37c. le prix du gallon d'essence

et de 37 p. 100 le prix du mazout. Voilà quels ont été les résultats du régime d'établissement des prix présenté par le gouvernement libéral, et les Canadiens ne tiendront guère plus longtemps.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Il n'y a pas très longtemps, dans une allocution qu'il a prononcée au FMI—le ministre se moque du fardeau qu'il impose aux Canadiens—le ministre des Finances a déclaré qu'il était essentiel, dans le cadre de toute stratégie économique, d'adopter une attitude ferme contre l'inflation. Le ministre peut-il nous dire ce qu'il est advenu de cette position?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je me ferai un plaisir de démontrer au député que je suis fermement décidé à enrayer l'inflation et à ne pas faire les nouvelles dépenses que ses amis réclament chaque jour ici même. S'il est vraiment en faveur de mesures draconiennes pour juguler l'inflation, il devrait conseiller à ses collègues de ne pas intervenir continuellement pour réclamer du gouvernement des dépenses supplémentaires, ce qui ne fait qu'accroître le déficit. Mon attitude sur ce point est inébranlable.

LES PRÉVISIONS AU CHAPITRE DE L'INFLATION—ON DEMANDE UN NOUVEAU BUDGET

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Sa position face à l'inflation n'est pas plus digne de foi que l'ont été les promesses qu'il avait faites durant la dernière campagne électorale alors qu'il avait dit aux électeurs qu'en votant pour les libéraux, ils étaient sûrs que les prix ne monteraient pas. Chacun sait qu'en dépit des promesses du ministre, les factures de chauffage ont grimpé de 36,8 p. 100 en un an. Vous parlez d'une position ferme! Le budget du 28 octobre fixait le niveau d'inflation pour 1980 à 9,7 p. 100. En réalité, son taux a été de 11,2 p. 100. Il n'y a pas trois mois, le ministre prédisait que le taux d'inflation pour 1981 serait de 10,2 p. 100; il est actuellement de 12 p. 100.

Une voix: Chapeau!

M. Crosbie: J'aimerais que le ministre nous dise s'il a l'intention de revoir ses prévisions et de communiquer le fruit de ses calculs à la Chambre, ou s'il compte démissionner en raison de son échec retentissant. J'aimerais qu'il nous dise exactement pourquoi il s'est à ce point trompé dans ses calculs il y a trois mois.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, l'honorable député devrait comparer le taux annuel qu'il prévoyait pour 1980 dans son budget de décembre 1979 et sa projection pour 1981. Je lui demande de comparer ces projections avant de poser une autre question.

M. Crosbie: Madame le Président, le ministre est incapable de répondre à des questions; il ne peut qu'en poser. J'ai la réponse, moi. J'ai prédit une hausse de 11 p. 100 pour 1980 et une hausse de 11,4 p. 100 pour 1981. Les projections du ministre sont bien différentes. Le ministre est incapable d'être franc envers le public canadien.